

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240930_P_143
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20240924_D_087 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2024 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de le Délinquance

Objet : Signature d'un contrat de cession avec « THEATRE DE LA TARLATANE » pour la présentation d'un spectacle « Petites Querelles » en faveur des enfants du Relais Petite Enfance dans le cadre de la journée de Noël.

N° 20240930_P_143

Le Président,

Décide

De signer un contrat de cession avec :

OBJET

THEATRE DE LA TARLATANE

10 Rue Henri Dunant
42100 Saint Etienne

Pour la présentation d'un spectacle « Petites Querelles » en faveur des enfants du Relais Petite Enfance dans le cadre de la journée de Noël.

Date : Le 4 Décembre 2024

Lieu : Espace Socio Culturel de La Séauve sur Semène

Participants : Enfants du Relais Petite Enfance du territoire

Montant : 730€ TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 30 Septembre 2024

Le Président,

Frédéric GIRODE



AR Prefecture

043-244301131-20240930-20240930_P_143-AU
Reçu le 07/10/2024